

H U M E U R D E B L E

VERT... PÉTROLE

Présent dans la composition des essences et dans les émissions issues de leur combustion, le benzène, malgré ses propriétés cancérigènes, a en quelque sorte été verdi par la Commission Environnement du Parlement Européen, alors qu'elle examinait le 6 novembre un projet de directive sur la qualité des carburants.

Celle-ci a en effet refusé un amendement tendant, comme en Californie, à abaisser le taux des aromatiques dans les essences (benzène et produits dont la combustion génère du benzène) et à leur préférer l'utilisation de com-

posés oxygénés, famille dans laquelle se rangent les bio-carburants.

Cette position est d'autant plus " remarquable " que la Commission Environnement s'est par ailleurs prononcée pour une réduction du taux de soufre plus rapide que prévu dans le projet, ce qui permettrait un meilleur fonctionnement des pots catalytiques. Et, surtout, qu'elle a été acquise grâce au vote des députés Verts. Des Verts si sensibles aux pressions des compagnies pétrolières hostiles aux bio-carburants qu'ils en oublient la nocivité du benzène, on aura tout vu !

MARCHÉS

FRANCE : 20 PROPOSITIONS POUR MIEUX EXPORTER SUR PAYS-TIERS

Au terme d'un travail mené avec les différentes composantes de la filière céréalière et avec les ministères concernés, l'ONIC (Office National Interprofessionnel des Céréales) a présenté il y a quelques semaines un ensemble de 20 propositions visant en majeure partie à simplifier, adapter et moderniser le cadre réglementaire et administratif dans lequel s'effectuent les exportations françaises de céréales.

Par exemple, alors que les dernières réformes de la politique céréalière européenne permettent de plus en plus souvent de vendre sans aide sur le marché mondial (hors Europe), les exportations européennes restent systématiquement soumises à l'obtention de certificats d'exportation (autorisations d'exporter) de la part de Bruxelles. L'ONIC demande que les délais et conditions d'attribution des certificats deviennent moins contraignants lorsqu'aucune subvention n'est nécessaire.

Autre exemple, la filière céréalière demande la possibilité de mélanger dans les silos portuaires des blés issus du marché et des blés issus du stockage public, afin d'assurer au mieux l'homogénéité des cargaisons au regard des exigences de qualité des clients. La réglementation européenne actuelle n'autorise pas aujourd'hui ce type d'opération

LE SORGHO REDRESSE L'ÉPI

53 000 hectares en 1999-2000, 61 000 en 2000-2001, 65 000 selon les prévisions pour la campagne céréalière 2001-2002, le sorgho connaît un regain d'intérêt auprès des producteurs français, qui le cultivent essentiellement dans la vallée de la Garonne.

Plusieurs raisons à cela. Les fabricants espagnols d'aliment du bétail sont constamment demandeurs, d'autant plus que la production américaine, la première du monde, a régressé sous l'effet de la politique agricole appliquée depuis 1996 et pèse moins sur les prix internationaux. En Europe, à l'inverse, alors qu'il avait été pénalisé par la réforme

de la PAC de 1992 - il était alors cultivé sur 100 000 hectares le sorgho redevient relativement plus intéressant après Agenda 2000. Enfin, ses besoins limités en eau et en intrants - il a une forte capacité d'extraction de l'azote présent dans le sol et il est peu sensible aux maladies- constituent de plus en plus des atouts.

Sur une production de 389 000 tonnes en 2001, 144 000 tonnes devraient être utilisées en France et 210 000 tonnes devraient être exportées. Durant la campagne 2000-2001, 125 000 tonnes ont été exportées vers l'Espagne.

POLITIQUE AGRICOLE

NOUVELLE LOI AGRICOLE AMERICAINE : COURSE DE VITESSE AU CONGRES

Le 5 octobre, la Chambre des Représentants a voté un projet de loi agricole pour les dix prochaines années, appelé Farm Security Act, qui ferait augmenter de 79 % les soutiens aux producteurs et les dépenses agro-environnementales. Le principal facteur d'augmentation est la proposition d'instituer des paiements " contra-cycliques ", qui visent à garantir un niveau de recettes sur la base d'aides calculées en fonction des prix de marché. Il s'agit en quelque sorte d'institutionnaliser les aides exceptionnelles versées ces dernières années aux producteurs de céréales et de soja.

Ce projet pose un double problème à l'exécutif américain.

D'une part, lorsqu'il a été conçu par ses initiateurs (deux élus du Texas), le budget fédéral apparaissait encore excédentaire pour les années à venir. Ce n'est plus le cas depuis le 11 septembre, du fait des mesures d'urgence, des aides aux compagnies aériennes, du plan de relance économique et des priorités nouvelles en matière de défense et de sécurité. D'autre part, les paiements contra-cycliques feraient régulièrement dépasser aux Etats-Unis les plafonds autorisés en matière de soutiens internes, officiellement considérés à l'OMC comme faussant les marchés.

Le Farm Security Act est maintenant devant le Sénat. Tandis que les élus des grands Etats agricoles, dont le Président du Sénat, voudraient le faire voter avant la fin de la session parlementaire, l'exécutif s'applique à freiner son examen, souhaitant davantage de recul et un véritable débat d'idées sur la politique agricole.



ENVIRONNEMENT

OECUMÉNISME EN PICARDIE AUTOUR DES JACHÈRES ENVIRONNEMENT FAUNE SAUVAGE

La Chambre régionale d'agriculture de Picardie a organisé il y a quelques semaines à Caux-sur-Mer (Somme) la visite d'une plateforme jachère environnement-faune sauvage à l'attention de chasseurs, de représentants de mouvements écologistes et d'établissements scolaires. Il s'agissait de montrer ce que peut apporter l'implantation sur jachère de couverts de graminées-légumineuses, de maïs-sorgho, d'avoine-chou-sarrasin etc., à la fois sur le plan environnemental et sur le plan agronomique: abri et garde manger pour les insectes et oiseaux, lutte contre l'érosion, protection de la qualité de l'eau, embellissement du paysage.

Chaque année, de plus en plus d'agriculteurs picards sont volontaires pour développer ce type de jachère. Ils sont environ un millier aujourd'hui sur l'Oise, l'Aisne et la Somme et cela concerne 5000 hectares.

Cette opération est suivie par un Comité Régional regroupant les Chambres d'Agriculture, FDSEA, Fédérations des chasseurs et Associations écologistes des départements ci-dessus, ainsi que les services de l'Etat intéressés et le Conseil Régional. Les Fédérations de chasseurs financent près de la moitié de l'aide aux agriculteurs, en fournissant annuellement 30 tonnes de semences et en compensant les surcoûts liés à l'importation et à l'entretien (150 à 500 F/an).

Source : Le Betteravier Français

LES CÉRÉALIERS AVEC LES ÉLEVEURS DE PORCS BRETONS CONTRE LA POLLUTION

Une enquête réalisée récemment par l'Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne indique que 119 stations individuelles ou semi-collectives de traitement de lisier de porcs sont aujourd'hui en service ou en chantier en Bretagne. En comptant également les projets autorisés non démarrés, les dossiers en attente d'autorisation ainsi que les dossiers en cours de procédure et en cours de constitution, le parc pourrait atteindre 552 unités à court-moyen terme.

Dans le prolongement des actions qu'il poursuit depuis de nombreuses années en faveur du développement de la filière porcine bretonne - une filière importante en terme de débouchés pour les céréales - Unigrains l'établissement financier des céréaliers, est engagé dans le financement de ces installations. Celles-ci permettent en effet aux producteurs de porcs de respecter les nouvelles normes environnementales sans réduire leur cheptel, les stations permettant d'éliminer jusqu'à 90% de l'azote contenu dans le lisier.

L'intervention d'Unigrains a été sollicitée par les coopératives bretonnes, par lesquelles passent 90% de la production de porcs de la région. Elle consiste en prêts à ces coopératives qui, elles-mêmes, prêtent à leurs adhérents engagés dans la construction de stations.

FILIERES

MACHINISME AGRICOLE : LES VENTES EN GRANDES CULTURES SUIVENT LE REVENU

Les organismes représentants les constructeurs, importateurs et distributeurs de matériel agricole ont présenté leurs résultats et prévisions d'activité à la presse le 10 octobre dernier. Les ventes des matériels principalement utilisés dans le secteur des grandes cultures reflètent la baisse du revenu depuis 3 ans (plus de 30%).

En ce qui concerne les tracteurs, les immatriculations totales devraient atteindre 34 à 34 500 unités, soit un recul de 9 à 11%

par rapport à 2000 et de 17,5% environ par rapport à 1999. Le marché 2002 reculerait encore de 3%. Pour les moissonneuses-batteuses, les ventes de la campagne 2000/2001 se sont achevées sur un résultat de 1660 machines vendues, soit un recul de 26%, après une régression de 18% déjà en 1999/2000. Pour la campagne 2001/2002 le marché se stabiliserait, espèrent les constructeurs. En matériel de protection des cultures, les fabricants annoncent 10% de baisse en valeur du marché pour les neuf premiers mois de l'année. Il n'y a guère qu'en matériel du sol (charues, herses, rotatives, etc.) que les courbes de vente se redressent quelque peu en 2001.

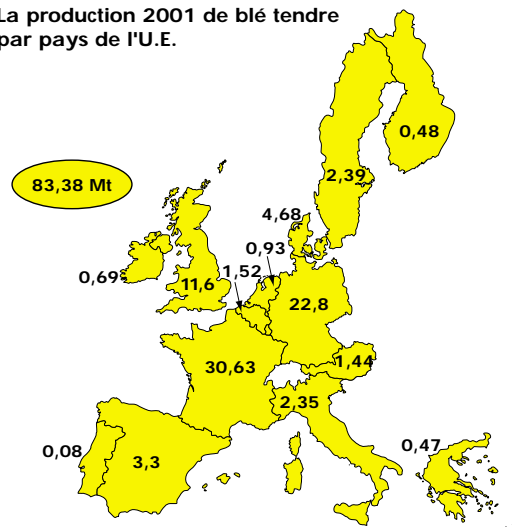
La filière du machinisme agricole regroupe en France près de 1500 entreprises employant 41000 personnes.

INFO CHIFFRES

LA RÉCOLTE DE BLÉ 2001 DANS L'U.E.

83,385 millions de tonnes en 2001 contre 95,346 en 2000 : la récolte de blé tendre dans les pays de l'Union Européenne a baissé de 12,5% cette année, en raison à la fois d'une baisse des rendements de 4,7% et d'une baisse des surfaces de 8,1%. Tous les pays connaissent une baisse de leur production, sauf l'Allemagne et l'Autriche, qui progressent, et le Danemark, qui maintient la sienne. Les baisses de production les plus élevées en volume ont été le fait de la France (-5,224 Mt), de la Grande-Bretagne (-4,930 Mt) et de l'Espagne (-2,116 Mt). L'Allemagne a progressé de 1,229 Mt.

La production 2001 de blé tendre par pays de l'U.E.



Source : COPA-COGE CA

L'ÉNERGIE DU TRANSPORT DES CÉRÉALES

Distance par tonne de marchandise avec 5 kg d'équivalent pétrole

Camion de + de 28 T de poids total	228 km
Camion de + de 25 T de charge	313,5 km
Train complet SNCF, charge 1 300 T	641 km
Train complet SNCF en transport combiné	500 km
Péniche 350 T de charge	647,5 km
Péniche 1 350 T de charge	853,5 km
Convoi fluvial poussé 4 400 T de charge	1 375 km

Source : ADEME, Rapport Boiteux 1994, SNCF, VNF

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 8, avenue du Président-Wilson, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.
Contact : Pascal HURBAULT.



Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.